



*PRC Magazine septembre 2022*

*Continuez à venir nombreux nous soutenir*

*Bulletin adhésion 2022 [ici](#)*

## *Bienvenue dans l'ère du vélo*



Après la trêve estivale et avoir recharger les accus, les membres du bureau vont reprendre leurs rythmes de croisières pour apporter l'expertise de l'association dans les futurs projets de développement de la pratique du vélo sur notre territoire, que ce soit pour la pratique au quotidien, mais aussi le loisir et tourisme à vélo. Cela débutera le samedi 3 janvier 2022 avec la fête du sport de la ville d'Alès qui se déroulera au centre sportif de la prairie de 10h00 à 17h00, où vous pourrez les rencontrer sur notre stand. Puis s'enchaîneront toutes une séries de rencontres et de réunions dont nous vous ferons éco dans le PRC magazine d'octobre



# MOBILITE

## Bonus écologique, prime à la conversion : quelles évolutions ?



Crédits : Arnaud Bouissou / Terra

Le 25 juillet 2022 a été voté au sein de la loi de finances rectificative l'extension de l'accès aux aides nationales à l'achat d'un vélo entre le 15 août et le 31 décembre 2022. Cette mesure de financement vise à encourager les changements de comportements vers la mobilité propre. En effet, le vélo est un mode de déplacement relativement peu onéreux, rapide, bénéfique pour la santé et l'environnement.

[Lire la suite](#)

# La FUB, partie prenante de la création d'une filière économique vélo



*Membre fondateur de l'APIC (Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active), la FUB est à ce titre engagée dans la démarche de création d'une filière économique vélo allant de la production du cycle jusqu'aux usagers, en passant par le vélo-tourisme, la création d'infrastructures, la cyclologistique et les services aux cyclistes.*

Depuis plus de 40 ans, la FUB défend les usagers de la bicyclette. Elle est désormais partie prenante dans la création d'une filière économique vélo. L'objectif : fédérer tous les acteurs pour établir et amplifier les impacts économiques, sociaux et environnementaux du vélo, sur tous les territoires.

Fort de ses 500 associations membres, la FUB représente son réseau lors des divers ateliers préparatoires et défend la présence du monde associatif dans la filière. Nos associations membres ont en effet toute leur place dans ce collectif, en tant que représentants des usagers, conseil des collectivités, acteurs de l'apprentissage de la mobilité à vélo et partie prenante de l'auto-réparation et du ré-emploi !

Les 20 et 21 juin dernier, un premier panel d'acteurs a travaillé pour identifier la mission, la vision et les valeurs qui les rassemblent.

## À Alès, tout roule pour le marché de la trottinette électrique



.....Le secteur est en plein boom partout en France. Alès et son bassin n'y échappent pas. Les enseignes locales se frottent les mains devant le phénomène, qui plaît autant aux jeunes qu'aux actifs....

....."Marché très porteur", avec ses dérives néanmoins. "On voit aussi tout et n'importe quoi, avec des gens qui achètent une trottinette pour faire Alès-La Grand-Combe. En termes d'autonomie, de composants... Ce n'est pas fait pour rouler sur route ! C'est un objet urbain pour des trajets courts." ....

### Les règles à connaître

Le Parisien

€ Montant de l'amende en cas d'infraction

35 €

Interdiction des casques audio et écouteurs

35 €

Interdiction de transporter un passager

Interdiction aux enfants de moins de 12 ans

135 €

11 €

Equipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.

Hors agglomération\* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant

135 €

Assurance obligatoire

Jusqu'à 3 750 €

Interdiction de rouler sur un trottoir

35 €

Interdiction de dépasser les 25 km/h\*

25

1 500 €

A cet Article nous voulions apporté plus de précisions concernant son utilisation qui font partie des EDPM

C'est quoi un EDPM ? Un EDPM est un Engin de Déplacement Personnel Motorisé. Il s'agit d'une nouvelle classification de véhicules qui regroupe, entre autres, les trottinettes, gyroroues et gyropodes. [Lire la suite](#)

A défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

L'assurance obligatoire pour trottinette électrique, comme pour tout véhicule terrestre à moteur, est la garantie responsabilité civile. Elle permet, lorsque vous êtes responsable d'un accident lorsque vous circulez avec votre trottinette électrique, d'indemniser la victime.

\* SUR LES ROUTES AUTORISÉES.

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. LP/INFOGRAPHIE.

# Tourisme à vélo

*Comment le vélo peut réenchanté notre territoire-*



Le cheminement cyclable empruntera une voie ferrée désaffectée. (©FAUTRE/SIPA)

## **Hérault : la voie verte entre Ganges et Saint-Hippolyte-du-Fort se poursuit**

Empruntant un ancien réseau ferré désaffecté, l'aménagement de cette voie verte de 11,6 km va permettre de relier le département de l'Hérault à celui du Gard. Après avoir effectué des réparations et des restaurations sur les ouvrages d'art en pierre, le département de l'Hérault lance, **à partir du lundi 22 août**, la dernière phase de chantier L'axe sur lequel passe la voie verte sera un maillon de la voie verte n°85 Montauban-Quissac qui s'inscrit au schéma national des Véloroutes et Voies Vertes. Créés en 2018, les 6 kilomètres rattachant Sumène (Gard) à Ganges voient 11 km supplémentaires prolonger la découverte. Dans la traverse de Ganges, la voie cyclable sera sécurisée et une halte vélo proposera des services pour les cyclistes comme des espaces de repos, des sanitaires ou encore un atelier de réparation. De quoi combler les vélomanes. Ce chantier d'un montant de 2 200 000 € TTC va durer environ 7 mois. Quant au montant total, 3,8 millions d'euros sont financés à hauteur de 56 % par le département de l'Hérault et de 44% par le département du Gard. L'État et la Région Occitanie participent au projet à hauteur respective de 166 600 € (hors taxes). Chacun au titre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020.

# Anduze

L'association avait participer aux divers ateliers en y amenant son expertise au nouveau Plan Local d'Urbanisme voulu par les élus. Anduze commence sa mutation pour permettre aux Anduziennes et Anduziens de se déplacer plus sereinement sur leur commune avec la mise en place de cheminements doux ou actifs qui n'est pas simple du fait de la configuration de son implantation géographique de la commune, surtout en période estivale

## [Projet PLU ici](#)



Un embryon a vue le jour avec l'implantation d'un jalonnement en bordure du Gardon en direction de Saint Jean du Gard, qui sera compété en prévision de l'ouverture de la voie verte Anduze / Cardet qui sera prolonger entre Lézan et Quissac pour faire la jonction avec celle de Nîmes Sommières Sumène avec l'ouverture du tronçon Saint Hippolyte Ganges au printemps 2023

# Pour vous déplacer et stationner votre vélo dans Alès



## Maison de la mobilité

**Ales'Y**, à chacun sa mobilité

Mode d'emploi [ici](#)

Le plan cyclable: [ici](#)





## Possibilité de faire marquer son vélo cadre carbone

Pour nous rencontrer ou pour le marquage des vélos, nous tenons une permanence à **notre siège à l'Office Municipal des Sports de la Ville d' Alès Rue Charles Guizot à Tamaris (UNIQUEMENT sur rendez-vous)**

Vous pouvez aussi nous contacter pour des renseignements, ou nous faire part de vos idées ou projets, mieux connaître notre association.

**Contact: 06 71 47 12 21**

**Courriel [prc2@gmx.fr](mailto:prc2@gmx.fr)**

**[Notre site ici](#)**



## ALES: INTERVENTION SUR LA VOIE PUBLIQUE



vous pouvez signaler toutes anomalies constatées sur l'espace public, par exemple un nid de poule sur la chaussée, une panne d'éclairage public, un problème de propreté etc... et demander une intervention pour résoudre ce problème.

Vous pouvez également faire toutes suggestions (pose de bacs à fleurs, mise en place de bancs...) visant à améliorer votre vie quotidienne dans l'espace public :

Soit en appelant le 0.800.540.540

[soit en remplissant le formulaire ICI](#)

## Notre Fédération



Créée en 1980, la FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, est une association à but non lucratif. La FUB agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien, par la mise en réseau des associations locales, la concertation avec les pouvoirs publics, et des campagnes de communication grand public.

[Lire la suite](#)